

undefined - lundi 26 février 2024

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

## Christophe Charles : « Je déclare la guerre aux dépôts d'amiante »

Françoise Granjon



Des « pièges photographiques et un arrêté municipal » ont été mis en place. Photo mairie de Luzinay

**Après un énième dépôt sauvage de plaques Eternit en fibrociment sur le territoire de la commune, le maire hausse le ton et annonce des mesures.**

Un énième dépôt sauvage de plaques Eternit en fibrociment avait été sauvagement déversé dans le chemin communal de la Picardière à Luzinay, il y a de cela plusieurs mois. Le premier magistrat de la commune, conseiller départemental de l'Isère, Christophe Charles, s'exprime sur le sujet, ce samedi 24 février.

**M. le maire, quel est l'objet de votre colère ?**

« Je déclare la guerre aux dépôts sauvages d'amiante. Un énième dépôt sauvage de plaques Eternit en fibrociment a été sauvagement déversé sur le village, il y a plusieurs mois. Après des procédures longues et très coûteuses, la commune de Luzinay a fait procéder au nettoyage de cet espace naturel le mercredi 21 février dernier. »

**Quel coût pour la commune entraîne le nettoyage des lieux ?**

« Cela occasionne des dépenses s'élevant à 5 800 €. Cette situation est inacceptable ! Je tiens à exprimer ma colère et mon exaspération face à ce genre de comportements nuisibles et inexcusables. Il est important de souligner que les fonds utilisés pour le nettoyage de ces dépôts sauvages proviennent de l'argent public, qui aurait dû être alloué à d'autres actions municipales. »

**Quelles suites seront données à cette affaire ?**

« Malheureusement, malgré le dépôt d'une plainte et l'enquête menée par la gendarmerie, aucun coupable n'a été identifié. Par conséquent, j'ai décidé de prendre des mesures plus sévères en installant des pièges photographiques et en émettant un arrêté municipal

dissuadant les individus irresponsables de souiller notre environnement en déversant des matières dangereuses. Gérard Locatelli, mon 1<sup>er</sup> adjoint et Gérard Bertini, mon adjoint à la sécurité, m'ont apporté l'aide nécessaire dans le traitement de cette affaire. Par ailleurs, je tiens à informer les utilisateurs des réseaux sociaux qu'il est inutile d'inonder de messages Facebook, car ces procédures prennent du temps et nécessitent une approche méthodique pour garantir leur efficacité. »